

**Séance extraordinaire du  
15 juin 2020**

Le conseil de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard siège en séance extraordinaire ce 15 juin 2020 par visioconférence. Sont présents Francis St-Pierre, maire, Yve Rouleau, Jean-Denis Bernier, Simon Dubé, David Leblanc, Vanessa Lepage-Leclerc et Francis Rodrigue, conseillers. Assiste aussi à la séance, par visioconférence, Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les élus renoncent à l'avis de convocation.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

**RÉS. 2020-06-72      SÉANCE PAR VISIOCONFÉRENCE**

**Considérant** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

**Considérant** les décrets suivants qui prolongent cet état d'urgence jusqu'au 17 juin 2020;

**Considérant** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**Considérant qu'il** est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**Considérant qu'un** enregistrement audio de la séance sera disponible sur le site Web de la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par madame Vanessa Lepage-Leclerc et résolu à l'unanimité que :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTION SUR L'ORDRE DU JOUR**

Le maire procède à la période de questions.

**RÉS. 2020-06-73      APPUI À L'APELA POUR LE PROJET DE SYSTÈME DE SURVEILLANCE AU LAC À L'ANGUILLE**

**Attendu que** ce projet vise à développer une nouvelle approche basée sur la modélisation numérique pour étudier et analyser les mécanismes hydrodynamiques, physico-chimiques et sédimentologiques liés à la prolifération des algues bleu-vert, aussi appelées cyanobactéries, dans les lacs au Québec;

**Attendu que** cette nouvelle approche va permettre, par l'intermédiaire de l'utilisation d'avancées technologiques récentes, une analyse plus efficace dans le choix de solutions favorisant la restauration du milieu aquatique du lac à l'Anguille;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur David Leblanc et résolu à l'unanimité d'appuyer l'APELA pour le projet de système de surveillance au lac à l'Anguille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2020-06-74**

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AÉRATION DE L'ÉTANG #1 ET EMPIERREMENT DE TALUS**

**Attendu que** nous sommes allés en appel d'offres publics pour les travaux de modification de l'aération de l'étang #1 et empierrement de talus;

**Attendu que** l'ouverture des soumissions s'est tenue le 4 juin 2020 à 14 h devant témoins;

**Attendu que** les soumissions suivantes ont été reçues :

Allen entrepreneur général	376 313,18 \$, taxes incluses
Excavation Bourgoïn et Dickner	257 886,63 \$, taxes incluses

**Attendu que** le soumissionnaire le plus bas est jugé conforme par la firme Assaini Conseil;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Simon Dubé et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Excavation Bourgoïn et Dickner pour un montant de 257 886,63 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2020-06-75**

**EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR 2020**

**Attendu qu'**un appel de candidatures a été lancé afin de recruter des employés pour le camp de jour 2020;

**Attendu que** le comité de sélection a fait ses recommandations;

**En conséquence**, il est proposé par madame Vanessa Lepage-Leclerc et adopté à l'unanimité, d'autoriser l'embauche des employés suivants : Bryan Lévesque à titre de coordonnateur, ainsi que Xavier Dion, Léa Normandeau, Nymphéa Beauchamp, Mahéli Caron, Jimmy Hudon, Étienne Garon et Kamille Raymond-Babin à titre d'animateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2020-06-76**

**EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LE SOCCER 2020**

**Attendu qu'**un appel de candidatures a été lancé afin de recruter des employés pour le soccer 2020;

**Attendu que** le comité de sélection a fait ses recommandations;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Yve Rouleau et adopté à l'unanimité d'autoriser l'embauche de Catherine Dion à titre de coordonnatrice,

ainsi que Laurence Harvey-Gagné, Anaïs Sergerie, Xavier Dion, Thomas Dion, Étienne Garon, Alicia Lantagne, Jeff Pouliot et Samuel Dubé à titre d'entraîneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2020-06-77**

**ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE POUR LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

**Attendu que** l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit aux municipalités l'obligation d'adopter par résolution un rapport d'activité et de le transmettre annuellement au ministère de la Sécurité publique;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Rodrigue et adopté à l'unanimité d'adopter le rapport annuel du service de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette démontrant les actions réalisées et leur pourcentage de réalisation et en transmettre copie à la MRC de Rimouski-Neigette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions. Aucune question n'est posée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du président, la séance est levée.

---

Francis St-Pierre, maire

---

Louise-Anne Belzile, directrice générale